

LUTTER CONTRE L'INCONDUITE SEXUELLE EN PLEINE PANDÉMIE

ANALYSE DE L'ANNÉE 2020

La pandémie de COVID-19 et les restrictions de déplacement, l'accès limité et les préoccupations concernant la santé et le bien-être des personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de ses collègues qui en ont découlé ont de toute évidence eu un impact sur les efforts du HCR visant à éradiquer l'inconduite sexuelle. Malgré ces difficultés, l'année 2020 a également offert des opportunités de faire progresser notre lutte contre l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (SH).

S'appuyant sur sa vision d'offrir un environnement sûr, de confiance et inclusif à la fois pour les personnes que nous servons et pour les collaborateurs, le HCR a concentré ses efforts sur l'autonomisation des victimes/survivants ainsi que des acteurs locaux, des collègues et des partenaires, et sur la mise en place de systèmes adéquats pour répondre à l'inconduite sexuelle.

PRÉVENIR L'EAS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Par le passé, des situations d'urgence en matière de santé publique ont montré que les risques d'EAS augmentent dans de telles situations, ce qui impacte de manière disproportionnée les femmes et les filles et rend l'accès aux mécanismes de signalement et aux services de prise en charge plus difficile.

Conscient du besoin critique d'unir les forces dans ce contexte de risque accru, le HCR a apporté un soutien solide aux initiatives interorganisations pour aider les leaders, les parties prenantes et les praticiens de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) sur le terrain.¹



 L'Associazione Italiana Amici de Raoul Follereau (AIFO) organise des séances de discussion sur la PEAS pour renforcer la sensibilisation et l'engagement communautaires, en particulier pour les personnes en situation d'handicap © AIFO Mozambique

Les opérations du HCR ont inclus la sensibilisation à la PEAS dans leurs messages de santé publique sur la COVID-19 et ont renforcé leurs efforts visant à protéger les personnes les plus difficiles à atteindre. Dans certains endroits, les membres des communautés, notamment les femmes, ont reçu des formations supplémentaires sur la protection de l'enfance, la violence basée sur le genre et l'EAS. Ces membres des communautés ont contribué à établir un lien entre les communautés et les prestataires de services, et ont également joué un rôle essentiel dans le suivi de la protection lorsque nos équipes avaient un accès limité.

Les équipes du HCR ont également renforcé l'engagement à distance avec les communautés en :

- ➔ distribuant des téléphones portables avec crédit ou données mobiles aux organisations communautaires, aux points focaux en violence basée sur le genre et aux femmes à risques ;
- ➔ transformant les centres d'aide physiques en centres virtuels ;
- ➔ créant des canaux de communication virtuelle, comme par SMS ;
- ➔ renforçant les messages de prévention via différents canaux (réseaux sociaux, télévision, radio, etc.).

¹ Le CPI a élaboré une [note technique sur la PEAS au cours de la réponse à la COVID-19](#) afin de fournir des orientations aux acteurs humanitaires sur le terrain, ainsi qu'une [liste de contrôle](#) pour aider les acteurs nationaux à vérifier que les principaux systèmes de PEAS sont restés fonctionnels et à atténuer les nouveaux risques.



Les supports d'information, d'éducation et de communication améliorent la sensibilisation et fournissent les informations sur l'accès gratuit aux services et le signalement. ©HCR Argentine

Un bilan mondial à propos des supports de sensibilisation à la PEAS a également été réalisé. Il a permis d'identifier les lacunes et de définir les bonnes pratiques, et inclut des recommandations sur les méthodes permettant de renforcer l'engagement avec les communautés.

Des activités spécifiques visant à atténuer les risques d'EAS ont été incluses dans le registre des risques relatifs à la COVID-19, qui a été élaboré pour veiller à ce que le HCR continue de s'acquitter de son mandat et pour minimiser les perturbations malgré la pandémie.

BASCULER VERS UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES VICTIMES

Pour mettre les victimes/survivants au cœur de nos efforts, nous devons veiller à ce qu'ils se sentent en sécurité, soient libres de s'exprimer et puissent demander des conseils et de l'aide. Cela exige également que nous les écoutions et que nous leur apportions soutien et assistance de manière sûre, sensible et empathique.

En **décembre 2020**, le Haut-Commissaire a publié une [Politique du HCR relative à l'approche centrée sur la victime dans la réponse du HCR aux inconduites sexuelles](#). Il s'agit de la

première politique de ce type dans le système des Nations Unies. Elle est centrée autour de la sécurité, des droits, du bien-être et des besoins et choix exprimés par les victimes/survivants lors de la réponse à l'inconduite sexuelle. Elle esquisse les principes clés qui guideront sa mise en œuvre en 2021.

En 2020, les victimes de harcèlement sexuel ont continué de recevoir le soutien du Responsable de la prise en charge psychosocial pour le harcèlement sexuel. Cette aide est désormais fournie de manière automatique aux victimes, sauf décision contraire de leur part, faisant ainsi basculer la responsabilité de l'individu à l'organisation tout en veillant au bien-être de l'individu et en évitant de lui provoquer de nouveaux traumatismes.

Le **réseau mondial du HCR de 400 conseillers pairs** a également fourni une aide essentielle dans le cadre de la pandémie, notamment en ce qui concerne la prévention et l'atténuation des tensions et des plaintes, le soutien aux collaborateurs et la promotion de meilleurs environnements de travail.

Les « **Dialogues de leadership réfléchi** » ont été adaptés et déployés de manière virtuelle, au profit de plus de 370 responsables dans 154 bureaux. À l'aide d'une méthodologie d'apprentissage empirique, ils ont encouragé la participation des responsables pour réfléchir à des solutions visant à renforcer leur rôle dans la promotion d'environnements de travail plus sûrs, inclusifs et respectueux.

En 2020, le HCR a continué à encourager ses collaborateurs à signaler tout comportement d'inconduite ou à partager toute préoccupation, y compris en utilisant la **ligne d'assistance téléphonique SpeakUp**, qui est disponible 24 h/24 et 7 j/7 dans plusieurs langues et offre la possibilité de plaintes anonymes.



Des messages écrits par des survivantes de violence basée sur le genre sont présentés dans des œuvres d'art sur les murs du foyer de Cotopaxi, un espace sûr pour les femmes réfugiées et équatoriennes dans la ville de Salcedo en Équateur. ©HCR/Jaime Giménez



Images issues des vidéos d'études de cas utilisées dans les nouveaux programmes de formation du HCR sur l'EAS et le harcèlement sexuel. ©HCR/DÉTROIT

Nous avons également entrepris une analyse complète des outils en place pour soutenir et aider les témoins et les victimes. Cela servira de socle pour identifier et capitaliser sur les bonnes pratiques.

RENFORCER NOTRE CADRE

Le HCR a lancé sa [stratégie et son nouveau plan d'action pour la période 2020-2022](#) en matière de protection contre **l'EAS et le harcèlement sexuel**, qui sont guidés par quatre objectifs globaux :

- ➔ adopter une approche centrée sur les victimes ;
- ➔ outiller le personnel du HCR et de ses partenaires pour prévenir, identifier et répondre à l'inconduite sexuelle ;
- ➔ préserver la redevabilité du HCR ;
- ➔ maintenir notre engagement interorganisationnel

Nous avons également publié notre [Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre](#). Elle souligne que la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) et la réduction des risques de VBG constituent des priorités institutionnelles d'une importance primordiale et que les victimes d'EAS doivent être assistés via les systèmes de référencement et de réponse qui existent en matière de VBG.

Une sensibilisation accrue au niveau interne a été démontré par l'inclusion de plus en plus importante de l'EAS dans nos outils de gestion des risques en 2020, y compris les registres de risques. Un outil spécifique de **gestion des risques d'EAS** – disponible en anglais, en français et en arabe – a été conçu pour aider les collaborateurs à identifier les risques d'EAS. Il est disponible en anglais, français, et arabe.

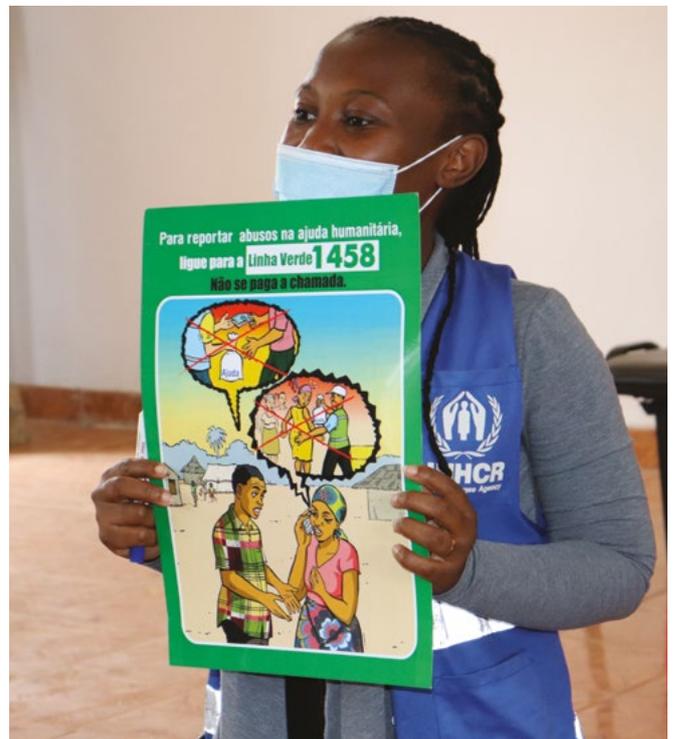
Nous avons renforcé **nos procédures d'autorisation, nos vérifications des références et nos vérifications vis-à-vis de la base des données Clearcheck** afin que des personnes reconnues coupables d'inconduite sexuelle ne soient pas réembauchées. Par ailleurs, nous avons inclus l'EAS et le Harcèlement Sexuel dans deux programmes de certification pour le personnel des ressources humaines.

LUTTER CONTRE L'INCONDUITE SEXUELLE AVEC L'AIDE DES PARTENAIRES

Pour renforcer l'approche du secteur dans son ensemble, nous avons formé des partenariats avec des agences sœurs pour élaborer une série d'outils communs. Nous avons notamment élaboré un **outil harmonisé d'évaluation** qui permet d'évaluer et de renforcer la capacités de partenaires d'une manière coordonnée et a été testé dans 11 opérations.

Le HCR a soutenu le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans l'élaboration d'une **formation obligatoire en ligne sur la PEAS**. Cette formation améliorée, qui est en cours de traduction en arabe, en russe, en français et en espagnol, remplacera largement la formation obligatoire en ligne des Nations Unies.

Le leadership du HCR a joué un rôle majeur dans les efforts interorganisations de lutte contre l'inconduite sexuelle. De septembre 2019 à décembre 2020, le Haut-Commissaire Filippo Grandi a occupé le rôle de Champion du CPI en matière d'EAS et de Harcèlement Sexuel (voir ci-dessous) et la Haut-Commissaire adjointe a occupé le rôle de Présidente du [Groupe de travail du Conseil des chefs de secrétariat \(CCS\) des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel au sein des organisations du système des Nations Unies](#). En outre, le HCR a continué à assurer la direction conjointe du deuxième [Groupe des résultats 2 du CPI sur la redevabilité et l'inclusion](#).



Le HCR a assuré des formations, y compris en matière de PEAS, auprès des acteurs nationaux qui fournissent un appui direct aux personnes déplacées internes dans la province de Nampula au Mozambique. ©HCR Jorge Palamussa

En janvier 2020, le Haut-Commissaire et la directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, ont organisé un **dialogue virtuel conjoint** pour les membres de leur personnel sur la culture organisationnelle, l'action collective et la coopération interorganisations dans la lutte contre l'inconduite sexuelle.

Le HCR a renforcé son engagement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN). Cela a conduit le **HCR à se conformer à des normes spécifiques sur la prévention et la prise en charge de l'EAS et du harcèlement sexuel, notamment la recommandation de l'OCDE ou du Comité d'aide au développement de l'OCDE.**

Des **dialogues avec les partenaires** ont été organisés avec l'appui de la Coordinatrice principale (protection contre l'EAS et le harcèlement sexuel) du HCR et son équipe afin d'échanger sur les sujets liés à la protection contre l'EAS et le harcèlement sexuel, notamment les répercussions de la COVID-19, la gestion des risques et le changement de culture organisationnelle.

Nous avons également conservé une **approche transparente avec les États membres** sur les problématiques d'inconduite sexuelle, notamment par le biais de comptes rendus oraux et écrits. Le HCR a participé à une enquête parlementaire au Royaume-Uni évaluant les progrès réalisés dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels chez les bénéficiaires de l'aide et a présenté un témoignage [écrit](#) et [oral](#).

ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS POUR LE CHAMPION DU CPI

En tant que **Champion du CPI pour la Protection contre l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel** pour l'année 2020, le Haut-Commissaire a lancé plusieurs initiatives pour renforcer la prévention, élargir les espaces sûrs, et promouvoir l'exercice respectueux de l'autorité.

- ➔ Un **programme de formation interinstitutionnel pour les partenaires (Dire NON à l'inconduite sexuelle)** a été élaboré conjointement avec l'Organisation Internationale pour les migrations, le Programme alimentaire mondial et d'autres organisations, afin de sensibiliser les travailleurs humanitaires à la prévention, la détection et la prise en charge de l'EAS et du harcèlement sexuel.
- ➔ Une **formation en ligne sur les enquêtes d'EAS pour les partenaires** a été élaborée pour renforcer la capacité des partenaires à mener des enquêtes sur l'inconduite sexuelle. Elle sera lancée en 2021.
- ➔ En partenariat avec le Conseil international des agences bénévoles, le HCR a lancé **le Fonds d'engagement communautaire et de communication pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels**. Cette initiative a pour but d'aider les organisations non gouvernementales (ONG) locales dans leurs efforts visant à sensibiliser



➔ Humanitarian Response Consortium (HRC) met l'accent sur l'autonomisation des communautés, la sensibilisation et une politique de tolérance zéro à l'égard de l'EAS. Grâce à l'appui du fonds d'engagement communautaire et de communication pour la PEAS, des panneaux sur la PEAS ont été installés dans les communautés de Tapihan et de Lapok Shariff Aguak. ©HRC Philippines

et mobiliser les communautés en matière de PEAS.

Avec plus de 1 600 demandes reçues, le fonds a eu un effet significatif auprès des acteurs locaux du secteur humanitaire et, au vu de son succès, a été maintenu en 2021.

- ➔ Pour contribuer au **changement de culture organisationnelle**, le Haut-Commissaire a présenté un **programme de communications** visant à aider les leaders du secteur humanitaire à entamer des discussions avec les personnels sur les questions d'inconduite sexuelle. Des sessions virtuelles consacrées spécifiquement aux valeurs, aux attitudes et à la culture organisationnelle ont eu lieu. L'une d'entre elles a été animée par le Haut-Commissaire avec d'autres responsables du CPI, et une autre par la Haut-Commissaire adjointe pour le **Groupe de travail du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel au sein des organisations du système des Nations Unies**.
- ➔ Une **série de bonnes pratiques sur le changement de culture organisationnelle**, s'appuyant sur le travail innovant réalisé par différentes organisations humanitaires et de développement et en s'efforçant de endiguer les rapports de force sur les lieux de travail, sera publiée au cours du premier semestre de l'année 2021.

Pour de nombreuses personnes, 2020 était une année semée d'embûches sur les plans personnel et professionnel. Toutefois, les collaborateurs au sein du HCR et des organisations partenaires ont poursuivi leurs efforts visant à éradiquer l'inconduite sexuelle de leurs lieux de travail et leurs organisations, ainsi que de la fourniture de l'aide. Plus important encore, les victimes et les survivants ont continué à se manifester en faisant preuve d'un courage admirable. Il reste encore du chemin à parcourir.